

Image not found or type unknown



## Droit à l'usage du logement conjugal

Par **nymphette\_old**, le **23/05/2007 à 10:41**

Mon époux me somme de quitter le domicile conjugal" pour cause de mésentente", ceci hors toute procédure ou amorce de procédure de séparation  
quel est le droit en la matière?

Par **Jurigaby**, le **23/05/2007 à 14:44**

Bonjour.  
Dans le cadre d'une séparation de fait, votre époux ne peut pas vous expulser dès lors que le logement en question est le logement familial.  
Cdt.